

Réf : AT/ DO 48/SDT/DRT/N°14/2020

Relizane le : 03/02/2020

A

**Monsieur le gérant de l'entreprise « BENHAMIDA ABDELKADER »  
Demeurant à : BV Mosquée MATMAR, Relizane.**

**OBJET : MISE EN DEMEURE N°01**

Dans le cadre de l'exécution du Contrat N°09/2019, et suite à l'ordre de service démarrage des travaux N° 165/2019 du 03/09/2019, vous deviez réaliser l'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibres optiques (Service Universel Gueltet Bouzid – Cherarka ).

Or vous avez abandonné le chantier depuis 30/12/2019 sans avoir achevé l'intégralité des travaux prévus au contrat. Pour mémoire je vous rappelle qu'il vous reste à exécuter :

- Nettoyage, et remise en état sur les tronçons réalisés.
- Evacuation des remblais et sable.
- Réimplantation des balises de repérage.

A cet effet, je vous mets en demeure, afin de respecter les clauses contractuelles du contrat et de prendre en charge les anomalies cités ci-dessus dans un délai de quatre (04) jours à partir de la réception de la présente.

**Directeur Opérationnel**



Directeur Opérationnel  
de Relizane  
*BOUFEDJI Mohamed*